

Le 14 juin 2023, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 08 juin 2023, s'est réuni à 20 heures à l'Hôtel de Ville en salle du Conseil en séance publique sous la présidence de **Monsieur Louis BONNET**, Maire.

Délibération n°	Objet	Vote
2023_06_01	Emploi non permanent suite à un accroissement d'activité saisonnier - Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_06_02	La Boiserie et Autres lieux – Complément de Programmation 2023/2024 – Tarifs	Adoptée à la majorité
2023_06_03	Création d'un budget annexe de lotissement – Site la Ferraille Nord - Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_06_04	Convention quadripartite entre la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), la commune de Carpentras, la commune de Mazan et le Conseil Départemental de Vaucluse pour la réalisation et l'entretien des aménagements cyclables sur l'itinéraire 19b – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_06_05	Convention entre la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe), la commune de Carpentras, la commune de Mazan relative à la constitution d'un groupement de commande en vue de la passation des marchés publics pour la fourniture, les services et les travaux permettant la réalisation de l'itinéraire cyclable 19b – Approbation	Adoptée à l'unanimité
2023_06_06	Convention 2023/2024 de mise à disposition partielle du service voirie de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) auprès de la commune de Mazan	Adoptée à l'unanimité
2023_06_07	Fonds de concours solidarité 2023 de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe)	Adoptée à l'unanimité
2023_06_08	Office de tourisme – Convention de mise à disposition gratuite de locaux entre la commune de Mazan et la Société publique locale de développement et de promotion touristique, culturelle et territoriale du territoire de l'agglomération Ventoux Comtat Venaissin	Adoptée à l'unanimité

Mazan, le 19 juin 2023

Le Maire

Louis BONNET



Affiché le **19 JUN 2023**